



MICAB II

Appui aux initiatives de développement urbain des acteurs locaux

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 3 / JUIN 2015

20 microprojets sélectionnés lors de la 2ème phase de l'Appel à Projets

Lors de la première phase d'Appel à Projets Sommaire (APS), 39 projets avaient été pré-sélectionnés. Les porteurs ont par la suite été accompagnés par le GRET, et des bureaux d'étude technique, afin d'élaborer un Avant Projet Détaillé (cf. détail au verso).

Sur la base de cinq critères (efficacité, efficience, faisabilité, durabilité/pérennité/impact, environnement/genre), 20 microprojets ont été sélectionnés par le Comité Technique d'évaluation : 11 d'entre eux concernent l'aménagement des quartiers et 9 la jeunesse (cf. détail des projets dans l'encadré ci-contre). Les associations représentent la moitié des porteurs sélectionnés. 6 comités de quartiers ont également été retenus, ainsi que 4 services techniques. L'attribution du financement aux porteurs sélectionnés sera effective lorsque les dernières réserves émises par le comité technique d'évaluation seront levées.

Puisque l'objectif du projet Micab 2 est de financer au moins 40 micro-projets, un second appel à projet sera prochainement lancé, dans les quatre arrondissements couverts par le projet, pour sélectionner 20 projets supplémentaires. Cet appel sera restreint, et privilégiera les porteurs ayant déjà soumis des projets lors du premier cycle, afin de valoriser le travail déjà réalisé.

Des acteurs locaux mobilisés pour le bilan de l'appel à projets

L'équipe du Micab 2 a organisé un atelier-bilan avec les acteurs ayant participé au processus, afin d'en identifier les points positifs ainsi que les ajustements à opérer. D'après les participants, les conditions d'éligibilité des acteurs ont permis aux organisations locales de faire une auto-évaluation, et donc de réfléchir à leur propre mode de fonctionnement. La transparence de l'atelier d'ouverture des plis a également été saluée (*suite au verso*).



Groupes de travail lors de l'atelier de lancement de la 2ème phase de l'appel à projets à Makélékélé



Atelier bilan de l'accompagnement des porteurs de projets dans la salle de réunion du GRET

Projets sélectionnés

- 3 projets de construction de passerelles
- 2 projets d'éclairage public
- 2 projets de construction / réhabilitation de caniveaux
- 4 projets d'animation socio-culturelle
- 5 projets de sensibilisation/formation autour des problématiques de la jeunesse
- 1 projet de réhabilitation de siège de quartier
- 1 projet d'aménagement d'une avenue
- 1 projet de barrières anti-érosion
- 1 projet de plantation de vetivers

Observations du comité technique d'évaluation

Les microprojets proposés ont bien répondu aux **préoccupations sociales** (100% des projets pertinents). Les porteurs ont la maîtrise des problèmes auxquels ils veulent s'attaquer mais éprouvent encore quelques difficultés dans l'analyse du problème (causes, conséquences/effets).

Des progrès restent à faire du point de vue de l'**efficacité** : 51% des microprojets sont peu efficaces, c'est-à-dire qu'ils ne font pas encore suffisamment le lien entre résultat et activités, les activités et calendrier ne sont pas définis avec suffisamment de précision.

Enfin, en terme d'**efficience**, souvent, les budgets proposés ne cadraient pas suffisamment avec les activités des microprojets (69% des cas).

Volets d'intervention du projet MICAB II

- Réalisation de **diagnostics et des plans d'actions** dans les secteurs de l'aménagement, de la jeunesse, et de l'insertion professionnelle
- Mise en place d'**instances sectorielles de concertations** réunissant les acteurs locaux
- Réalisation d'au moins **40 micro-projets**
- **Renforcement des capacités** des acteurs locaux

En revanche, l'insuffisante implication des membres des cabinets des maires a été déplorée, tout comme la faible circulation de l'information relative au projet dans les quartiers. Par ailleurs, le format électronique du formulaire d'APS ainsi que le délai imparti très court pour soumettre sa proposition n'a pas facilité le travail des acteurs intéressés. Enfin, le nombre important d'acteurs à accompagner (160) a relativement rendu difficile le travail des animateurs territoriaux.

Un accompagnement resserré des porteurs de projets dans la formulation des Avants Projets Détaillés (APD)

Des bureaux d'études ont été sélectionnés et agréés afin d'appuyer les porteurs intéressés dans la formulation de leur avant projet détaillés. Cet appui s'est révélé complémentaire de l'accompagnement des animateurs territoriaux. 37 des 39 porteurs présélectionnés y ont eu recours.

Ce dispositif a permis aux acteurs locaux de développer des compétences aussi bien individuelles que collectives : analyser un problème, identifier et formuler des objectifs et des résultats, etc. Les associations et les comités des quartiers ont également appris à travailler et valider ensemble un projet.

Chaque porteur de projet a bénéficié d'au moins 3 séances d'accompagnement. Le temps était cependant encore trop resserré pour développer des compétences sur la prise en compte des autres critères d'élaboration de leurs microprojets.

Les enseignements de la phase d'APD

Le bilan sur cette seconde phase de l'appel à projet a permis d'aboutir à la formulation de propositions, visant à perfectionner le dispositif. Les acteurs ont ainsi proposé de :

- Regrouper les deux phases de l'appel en une seule, afin de simplifier la procédure et alléger le temps et les coûts de préparation
- Mobiliser les bureaux d'étude technique plus tôt, dès le lancement de l'appel à projet
- Renforcer les porteurs spécifiquement sur la construction de partenariats
- Simplifier le vocabulaire utilisé dans les supports de l'appel à projets.

Prochaines grandes étapes

Notification de l'attribution du financement

Agrément des entreprises et artisans

Contractualisation avec les porteurs du 1er appel à projets

Lancement du 2^e appel à projets et accompagnement des porteurs au montage

Réalisation de la 1^{ère} vague des microprojets

Accompagnement des porteurs à la réalisation effective des microprojets

PAROLES D'ACTEURS

EKANDZA (Président d'une association à Talandzaï) : « j'avais appris comment formuler un objectif, un résultat, mais c'est maintenant que j'apprends comment identifier un objectif et un résultat en lien avec l'analyse préalable du problème »

Comités des quartiers 713 : « A l'époque, le projet se résumait en une lettre simple que le chef de quartier transmettait aux autorités.. Maintenant nous avons appris à discuter, identifier et analyser le problème ensemble, avant de rédiger ensemble le projet à soumettre »

N'SIMBA-MOUTETE (Président du quartier 704) : "les conditions d'éligibilité des OSC et des comités de quartiers ont été adaptées car le père et l'enfant ne peuvent pas être soumis aux mêmes conditions" .



Atelier-bilan de la 2^eme phase de l'appel à projets à Mfilou



Atelier-bilan du dispositif d'accompagnement, en juin 2015, dans les locaux du Gret

AVEC LE SOUTIEN DE :



Le contenu de la présente lettre d'information relève de la seule responsabilité du GRET et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne et de l'Agence Française de Développement.

CONTACT : Représentation du Gret au Congo

17, av. de la base aérienne, Batignolles, Moungali, Brazzaville
tel : +242 05 551 51 05 / e-mail : reiye@gret.org

www.gret.org/Congo

Contact au Congo : Reiye Gandzounou

Contact au siège : Renaud Colombier / Sandrine Vaumourin

Pour en savoir plus sur le projet, consulter la page internet : www.gret.org/projet/micro-projets-communiaux-et-associatifs-a-brazzaville-phase-ii/

Présent au Congo depuis 2002, le Gret est une ONG française de solidarité internationale, qui agit depuis 35 ans du terrain aux politiques, pour lutter contre la pauvreté et les inégalités.

Congo

GRET